

Bulletin Municipal

www.ville-mandres-les-roses.fr



N°109

FÉVRIER
2022



P.04

Noël à Mandres



P.11

Fibre optique sur
le Plateau Briard



P.15

Deux maîtres artisans
nous ouvrent leurs portes



CHÈRES MANDRIONNES, CHERS MANDRIONS,

Voilà 2 ans que cette pandémie bouscule nos organisations, notre quotidien, entrave nos libertés et demande à chacune et chacun d'entre nous, particuliers et professionnels, collectivités et établissements publics des efforts sans précédent. J'adresse une pensée toute particulière à toutes celles et tous ceux qui ont été touchés plus durement que d'autres par cette pandémie.

Néanmoins, ne sous-estimons pas toutes les capacités que nous avons et qui ont été démontrées par le passé pour vaincre les virus.

Dans ce contexte perturbé, nous avons continué à avancer en conduisant de nombreux travaux et en proposant des animations pour la jeunesse et les aînés, ainsi qu'un programme culturel varié.

Toutefois, un grand nombre de défis reste à relever tels que l'entretien et la rénovation de notre important patrimoine, la sécurité, la maîtrise du trafic sur nos routes, l'extension de l'école maternelle qui atteint ses limites de possibilité d'accueil. Des défis qui s'inscrivent dans un environnement financier difficile avec des dotations régulièrement en baisse et un budget contraint qui nous conduira à des arbitrages.

Malgré toutes ces difficultés qui se dressent, je peux vous assurer de l'engagement de l'ensemble des élus afin de répondre autant que cela sera possible aux attentes et aux besoins de la collectivité.

Prenez soin de vous.

Yves Thoreau
Votre Maire

Sommaire

RETOUR EN IMAGES	3 à 4
TRAVAUX	5 à 7
ACTUALITÉS	8 à 14
EN AVANT LES COMMERCES	15 à 17
ZOOM SUR LES SERVICES DE LA MAIRIE	18
FOCUS SUR LES ASSOCIATIONS	19 à 23
MANDRES D'HIER & D'AUJOURD'HUI	24
AGENDA	25
TRIBUNE	26
AFFAIRES GÉNÉRALES	27





RETOUR EN IMAGES

NOVEMBRE

12 NOVEMBRE CONCERT CLASSIQUE : MOZART & ASSOCIES

Le trio (hautbois, clarinette et basson) Architecture & Musique nous a proposé un très beau concert autour des œuvres de Mozart. Ce trio a rencontré les élèves de l'école des Charmilles pour leur proposer des ateliers l'après-midi. Les enfants étaient très enthousiastes.



21 NOVEMBRE 1^{er} FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE « REGARDE ICI »

Les films (3 minutes) en compétition ont été récompensés le 21 novembre à La RUE :

- Prix du meilleur court-métrage attribué à « L'atelier de Mandres, Pierre Wagner » de JOTG.
- Prix Spécial du jury et Prix du public attribués à « Mandres et ses environs » de Héliène Talmon et Evelyne Le Calve.

Ces films nous ont permis de découvrir des trésors cachés de notre territoire. Un grand merci aux équipes. Chaque réalisateur gagnant est reparti avec le Wagner (sculpture faite par Pierre Wagner) du court-métrage 2021.

Ce fut une belle cérémonie. La seconde édition pour novembre 2022 est lancée.



DÉCEMBRE

5 DÉCEMBRE
CINÉ CONCERT
«AU TEMPS DU
MUET»

Nous avons suivi les débuts du cinéma avec la projection de films d'Alice GUY à Charlie CHAPLIN. Ces films étaient commentés par un comédien historien Alexandre POTIER et accompagnés brillamment au piano par Roland CASA-NOVA. Une belle après-midi de découvertes bercée par la grande imagination du pianiste pour nous replonger au début du XX^{ème} siècle.



NOËL À MANDRES

Le Noël 2021 a connu 2 temps forts :

Le défilé des Pères Noël à moto qui a surpris et amusé petits et grands.

Le marché de Noël qui s'est tenu dans la cour de la Ferme de Monsieur. 17 exposants ont proposé des produits faits main et gourmands. Le public était au rendez-vous. L'après-midi a été ponctuée par le spectacle féerique « Circabull' Noël en Musique »...



JANVIER

14 JANVIER
SHERLOCK HOLMES

La soirée théâtre a remporté un vif succès, nous avons pu suivre les expériences du docteur Watson avec les solutions de Sherlock Holmes. Une comédie policière menée avec brio par une troupe de grand talent.





LES TRAVAUX



Bibliothèque provisoire : installation et pose du panneau (anciennement salle de l'aide aux devoirs)



Poste : remise en état du massif



Gymnase Vibert : remise en état du local poubelle



Chemin n° 5 (à proximité du collège) : élargissement



Chemin du parc (derrière l'école Maternelle) : rénovation



Square des Justes : pose de dalles, réfection des allées en grave de ciment et pose de deux supports à drapeaux



RAPPEL SUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE



Les **déjections canines** doivent être ramassées, des distributeurs de sacs sont à disposition sur la commune



les **haies** doivent être taillées au droit des propriétés



Les riverains doivent se charger de **retirer les mauvaises herbes** qui poussent au pied de leurs clôtures



Il est **interdit de se garer sur les trottoirs** sous peine de 135 € d'amende



Les **conteneurs à ordures** doivent être sortis la veille de la collecte et rentrés le jour même



Les **encombrants** ne doivent être sortis que la veille de la collecte ou déposés à la déchèterie

ABATTAGE D'ARBRES MALADES : PLACE DES TOURS GRISES

Une étude phytosanitaire sur l'état de santé des arbres de la place des Tours Grises a été réalisée en date du 17 juin 2021. Sur l'ensemble des arbres (*Robinia pseudoacacia*), il a été détecté une colonisation de champignons lignivores (*Phellinus punctatus*) fragilisant leurs structures.

Sur plusieurs sujets, il a été constaté la rupture des charpentes qui induisent des cassures à la base des houppiers ainsi qu'une présence importante de bois mort.

L'ensemble de ces pathologies amène un fort risque de déchirures et de chutes de branches, ainsi que la perte de stabilité mécanique avec à terme la chute inévitable des sujets.



Afin d'éviter la propagation des agents pathologiques aux arbres environnants ainsi que des accidents sur les biens et les personnes, il a été décidé l'abattage des sujets malades.

Une étude concernant la faisabilité de l'implantation de nouvelles essences sera réalisée et un réaménagement conseillé.



LE RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS

Un travail de recensement des concessions arrivées à expiration est effectué chaque année par le service chargé de la gestion du cimetière. Les concessionnaires ou l'ensemble des ayants droit ont la possibilité de renouveler leur concession en se présentant à la mairie.

Le renouvellement doit en principe intervenir à la date d'échéance de la concession. L'article L2223-15 alinéa 3 du Code Général des Collectivités Territoriales permet le renouvellement, non seulement dans l'année, mais encore dans les 2 années qui suivent l'expiration de la concession.

La commune peut alors user de la faculté de reprendre le terrain concédé en cas de non-renouvellement.

La concession peut être renouvelée pour une durée plus courte que la concession initiale. Les communes n'ont aucune obligation d'aviser le concessionnaire ou les ayants droit lorsque la concession arrive à échéance. Toutefois, la commune de Mandres-les-Roses prend, en principe, chaque année aux alentours de la Toussaint, un arrêté précisant les concessions échues. Celui-ci est affiché à l'entrée du cimetière. Elle installe, également, des pancartes sur ces concessions afin d'alerter les familles. Il appartient alors à celles-ci de contacter la mairie afin de procéder à leur renouvellement ou non.

Les travaux de reprises des concessions sont effectués par un opérateur funéraire. Le coût des travaux pour la commune s'élève, selon les années, à :

2017	2018	2020	2021
9 152 €	7 126 €	7 988 €	8 000 € (en cours de réalisation)

• **LES TARIFS** : les tarifs de concession pour l'année 2022 sont les suivants :

	15 ans	30 ans	50 ans
Concessions	491 €	732 €	1 332 €
Emplacement columbarium	615 €	837 €	1 391 €

• **LES HORAIRES** : le cimetière est ouvert au public tous les jours sans interruption :

- Du 1^{er} avril au 2 novembre : de 8h30 à 19h
- Du 3 novembre au 31 mars : de 8h30 à 17h

• **LE REGLEMENT** : le règlement du cimetière est affiché sur place et également disponible sur le site de la ville à l'adresse suivante : www.mandreslesroses.fr

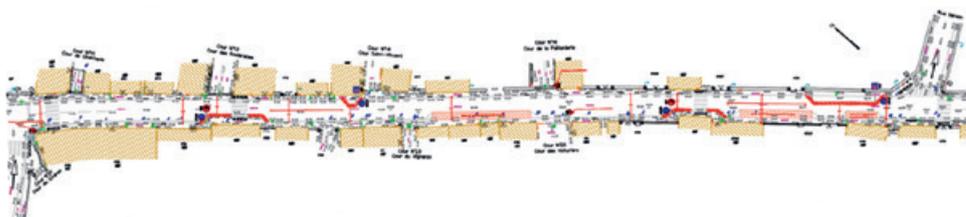
• **LES TRAVAUX** : il appartient à chaque concessionnaire d'entretenir sa concession.

Les espaces communs sont, quant à eux, entretenus par la commune. Ils sont ainsi régulièrement nettoyés et entretenus par les agents des services techniques.

2 agents interviennent pendant 2 jours, plusieurs fois dans l'année, pour réaliser l'ensemble du désherbage des allées au brûleur, le désherbage chimique étant interdit. Un arrêté du 15 janvier 2021 étend l'application du « zéro phyto » aux cimetières.

Des travaux plus importants sont également réalisés. Ainsi, cette année, une des chapelles a été restaurée et le mur d'enceinte donnant sur l'allée Jean Motteau a été remis en état pour un coût de 4 320 € (consolidation des pierres).

LE PROJET EXPÉRIMENTAL DE MODIFICATION DE LA CIRCULATION RUE DE BRIE



Les conséquences du trafic automobile sont notre quotidien car Mandres-les-Roses est située sur un croisement d'axes départementaux (D252 en prolongement de la D33, D251, D253, D272). La politique gouvernementale de densification des communes d'Île-de-France et de concentration des espaces commerciaux contribue à augmenter sensiblement le trafic dans notre ville. De plus, la proximité avec la Francilienne, souvent encombrée, renchérit sur nos problèmes.

La gestion des déplacements et la sécurisation des cheminements sont l'objet de réflexions et de travaux permanents de la municipalité. Ainsi, un atelier de travail se réunit régulièrement pour imaginer et partager ensuite avec les différents partenaires (Département, territoire, associations, administrés) les pistes pour améliorer la situation en tenant compte des contraintes réglementaires, environnementales et de gestion de services, comme celui du ramassage des ordures ménagères.

La rue de Brie est probablement la plus préoccupante de nos voies à cause de son tracé typique d'un bourg ancien avec des trottoirs étroits qui amènent les piétons, en particulier des enfants allant à l'école, à devoir utiliser la chaussée à certains endroits. Et comme la plupart des grands axes dans Mandres-les-Roses, cette rue est soumise à un trafic pour lequel elle n'a pas été conçue. De plus, malgré l'arrêté municipal interdisant le trafic aux véhicules de plus de 3,5 tonnes,

cette rue voit passer un nombre relativement conséquent de poids lourds car les transports publics et de services (SIVOM) ainsi que les dessertes locales, ne sont pas concernés. Les contrôles ponctuels effectués par la police municipale ont permis de constater que seuls quelques poids lourds, peu nombreux, étaient en situation irrégulière.

La rue de Brie étant une route départementale, la municipalité en coordination avec l'atelier de travail sur la circulation, a demandé à la Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements du Val de Marne, de proposer une amélioration des conditions de circulation. Le but étant de sécuriser le cheminement des piétons et ralentir la vitesse quelquefois excessive des véhicules automobiles (4 mesures à 100-110Km/h en une semaine !).

Cette démarche arrive à son terme puisqu'après la campagne de mesures de trafic réalisée au mois de septembre 2021, un projet expérimental a été étudié par les services techniques de la direction des transports et sera mis en œuvre normalement fin mars 2022. Étant par nature expérimental, les conséquences sur le trafic automobile rue de Brie seront suivies par les services du département pour en évaluer l'efficacité et procéder à des ajustements. Si les résultats obtenus sont bons, les éléments provisoires de ce projet expérimental seront remplacés par un dispositif permanent.



Une réunion publique a eu lieu, le 12 février, dans la salle de la Bergerie

Un dialogue s'est instauré entre le Service Territoriale Est de la Direction des Transports de la Voirie et des Déplacements et les administrés, cet échange a eu pour effet l'inversion du sens de la circulation prioritaire, initialement prévu.

A noter :

- Pendant la durée de l'expérimentation qui s'étendra du 28 Mars 2022 au 30 Septembre 2022, il sera interdit de stationner rue de Brie (entre la rue Cazeaux et la rue de Servon).
- Le sens de circulation prioritaire sera de Mandres vers Perigny-sur-Yerres

DÉMARRAGE DE DEUX PROJETS INITIÉS SOUS LA MANDATURE PRÉCÉDENTE

Projet Immobilier

Rue François Coppée

sur le site de l'ancienne jardinerie. Il est piloté par Valophis et comprendra 44 logements collectifs, 8 maisons individuelles, et une maison médicale sur 465 m². Un parking public est prévu et sera piloté par GPSEA (Grand Paris Sud Est Avenir)

Projet de réaménagement de l'ancienne école Charles de Gaulle

Un espace culturel médiathèque géré par GPSEA et un relais « assistantes maternelles » géré par la commune.

LE JEUNE PRODIGE DU PIANO

Lors du concert en hommage à Daniel Wayenberg, pendant les journées du patrimoine au mois de septembre 2021, vous aviez entendu un petit prodige pianiste, Guillaume Bénoliel, alors âgé de 7 ans, qui nous avait enchantés avec des œuvres de Haydn, de Tchaïkovski et de Chopin.

Guillaume vient tout juste d'être récompensé lors du 22^{ème} concours Casse-Noisette de Moscou : un prestigieux concours international destiné aux jeunes artistes jusqu'à 14 ans. Guillaume aujourd'hui âgé de 8 ans, a reçu le trophée de bronze. Une grande performance qui a été relayée par beaucoup de médias nationaux en France. Jamais un enfant si jeune n'avait accompli une telle performance.

Guillaume a débuté très tôt, sous le regard bienveillant de ses parents mélomanes qui lui ont fait découvrir le piano

et lui ont appris à lire les notes, avant les lettres. À mesure que Guillaume s'amuse et progresse, ses parents comprennent qu'il possède un don peu commun.

À l'âge de 6 ans, ses parents l'inscrivent au conservatoire départemental du Val d'Yerres où exerce Sergueï Kouznetsov, habitant de Mandres-les-Roses. Pédagogue de haut vol formé au conservatoire Tchaïkovski de Moscou, diplômé d'interprétation et de pédagogie, il accompagne Guillaume depuis 2 ans. Il a été surpris dès les premiers cours par la maturité artistique de son élève, sa personnalité à travers son jeu et son sens inné du phrasé musical.

Il adapte son programme avec des conseils personnalisés et une grande exigence technique, ce qui permet à Guillaume d'obtenir des premiers prix dans différents concours en France et à l'étranger.

« Nous abordons ensemble un répertoire exigeant pour son jeune âge, de



Bach à Debussy, mais il voit cela comme un jeu et il travaille régulièrement 45 minutes par jour maximum. Aujourd'hui, il se trouve déjà dans la cour des grands, c'est incroyable ! », se souvient le pédagogue ébloui. Guillaume pratique aussi le violon, avec une grande facilité, toujours au conservatoire. Nous espérons l'écouter à nouveau à Mandres-les-Roses et le suivre dans son chemin musical exceptionnel.

PORTES OUVERTES

La résidence le Normandy Cottage organise une journée portes ouvertes le samedi 26/03/22 de 14h à 17h30.

Thème : « Les artistes du Normandy Cottage » : Expositions (photos, créations des résidents, poèmes...) et atelier poterie.



PERMANENCE ARCHITECTE CONSEIL CAUE 2022

Grand Paris Sud Est Avenir organise des permanences Architecte Conseil sur le Territoire :

- **Pour** : habitants des communes du Plateau Briard (Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Périgny-sur-Yerres, Santeny et Villecresnes), Noisau et Ormesson.
- **Détails pratiques** : 1 fois par mois à Villecresnes et à tour de rôle 1 fois tous les 2 mois à Mandres/Périgny, Marolles/Santeny et Noisau/Ormesson

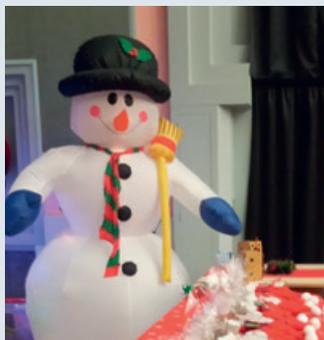
+ d'infos au : 01 48 52 55 20



NOËL À LA CRÈCHE

Vendredi 17 décembre à 18h, parents, enfants, équipe municipale et personnel de la micro-crèche ont pu assister à un spectacle de fin d'année, dans la salle d'Orléans.

Chacune des 13 familles est répartie avec sa pochette garnie de friandises et de décorations de Noël réalisées à la micro-crèche par les enfants.



La cour de la Ferme de Monsieur s'est parée de ses habits de lumière, à l'occasion des fêtes de Noël.

Un grand merci aux équipes des Services Techniques pour cette belle réalisation.



VISITE DU SÉNAT AVEC LE CMJ

Le 24 novembre, les jeunes élus du Conseil Municipal Jeunes ont été invités au Sénat par Monsieur le Sénateur, Christian Cambon. Ils ont ainsi visité le palais du Luxembourg et assisté à une séance du Sénat en présence de plusieurs ministres.

Le petit mot de nos nouveaux boulangers

Nous sommes originaires de Seine-et-Marne près de Melun, mon mari Jérôme Dos Anjos est boulanger-pâtissier depuis 22 ans, nous nous sommes installés en tant qu'artisans, il y a 12 ans.

J'ai découvert la boulangerie lors de notre première installation et je me suis aperçue à quel point j'aime ce relationnel extraordinaire avec la clientèle et admire le savoir-faire de ce beau métier.

Mon mari est un grand passionné et a opté pour la fabrication maison de tous nos produits.

Nous espérons pleinement satisfaire nos clients comme M. et Mme Tantin ont su si bien le faire durant toutes ces années.

Nous avons hâte de commencer le 4 mars prochain afin de faire de très belles rencontres ; nous serons et resterons très attentifs aux recherches et aux besoins des Mandrions.

« J'APPRENDS À COMPOSER UN PETIT-DÉJEUNER ÉQUILIBRÉ »

Une animation « j'apprends à composer un petit-déjeuner équilibré » en partenariat avec la société Elixir a eu lieu le 8 décembre dernier à l'accueil de loisirs élémentaire.

Cette animation avait pour objectif de sensibiliser les enfants à l'intérêt nutritionnel du petit-déjeuner et de leur apprendre à composer un menu équilibré selon leur goût.

Le petit déjeuner était présenté sous la forme d'un buffet (produits laitiers, fruits, produits céréaliers, boissons...).



Les élèves de l'école des Charmilles chantent Noël dans la cour de la Ferme de Monsieur !



Inauguration d'une nouvelle aire de jeux

Le 20 novembre, la nouvelle aire de jeux « l'arbre aux cabanes » a été inaugurée en présence de Monsieur le Maire, Jean-François Grampeix, adjoint au Maire à la Jeunesse et Sports, Fêtes et Cérémonies, Mme Jacqueline Saunier, adjointe au Maire à l'Enfance et à l'Éducation et les nouveaux élus du CMJ.

Les enfants attendaient avec impatience l'ouverture de cette nouvelle aire située à proximité de l'école maternelle « Ferme de Monsieur ».



Colos apprenantes

Pour la 2^{ème} année consécutive, la ville a proposé un séjour sportif à la Rochette du 9 au 16 juillet dernier dans le cadre des « Colos apprenantes » qui s'inscrivent dans le plan « Vacances apprenantes » mis en place par l'état.

Ce dispositif « Colos apprenantes » a pour objectif de répondre au besoin d'expériences collectives et de remobilisation des savoirs après la période de confinement qu'a connu notre pays. Il bénéficie d'un label délivré par l'État et propose des formules associant renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport et du développement durable. Il offre aux enfants et aux jeunes la possibilité de renforcer savoirs et compétences dans un cadre ludique et de préparer ainsi dans de bonnes conditions leur rentrée scolaire.

Plafonnée à 500 € par mineur et par semaine, une aide de l'État est proposée aux collectivités co-partenaires du dispositif à hauteur de 80% du financement.

Grâce à cette labellisation, la commune a pu ainsi rembourser la totalité du séjour à 22 familles soit un montant de 5 505 €.

FIBRE OPTIQUE SUR LE PLATEAU BRIARD

Jeudi 3 février, visite sur le PBO (Point de Branchement Optique) de la place Charles de Gaulle en présence de Monsieur le Député, Laurent Saint-Martin, Madame la Présidente de l'ARCEP, Laure de la Raudière, Monsieur Patrick Farcy, Maire de Villecresnes, Monsieur Yves Thoreau, le Maire ainsi que des usagers. La problématique étant la gestion des points de mutualisation qui gâchent la vie des habitants.



COUP DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

ADULTE



AUTOPSIE D'UN DRAME

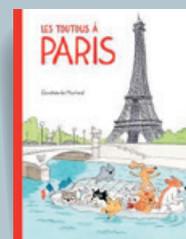
Liz est obligée, par sa hiérarchie et par conscience professionnelle, d'avertir les services sociaux quand une de ses amies, Jess, se présente aux urgences pédiatriques avec sa dernière née. L'image lisse du couple et de Jess s'effondre. Entre question de police, on-dits du voisinage, tout le monde remet en question la mère. Mais est-ce aussi simple ?



GLEN AFFRIC

Thriller psychologique, bouleversant sur la différence, l'amitié et l'injustice. Intense, percutant, éprouvant. Personnages attachants et touchants. Résumé : « Je suis un idiot, un imbécile, un crétin. Je n'ai pas de cervelle » Léonard se répète ce refrain chaque jour et chaque nuit, une suite de mots cruels qu'il entend dans la cour, dans la rue, son quotidien. « Léo le triso. Léonard le bâtard. » Léo n'est pas comme les autres et il a compris que le monde n'aime pas ceux qui sont différents. Alors ce qu'il aimerait lui, parfois, c'est disparaître. Être ailleurs. Loin d'ici.....

JEUNESSE



LES TOUTOUS À PARIS

L'oncle Jacob va fêter ses 100 ans ! Il invite les toutous à la soirée qu'il organise chez lui au 16, rue du Gros Caillou, à Paris. Les toutous se préparent et sautent dans le train pour la capitale. Mais Paris est une très grande ville. Comment trouver la bonne rue ? En cherchant un gros caillou, peut-être ? Sur leur chemin, les toutous vont découvrir des merveilles... Arriveront-ils à l'heure pour la fête ?

CCAS RETOUR EN IMAGES, ACTUALITÉS

COFFRET GOURMAND

Du 24 au 26 novembre 2021, salle de la bergerie, 240 coffrets gourmands ont été remis aux mandrions (à partir de 68 ans) inscrits auprès du CCAS.

Le coffret était composé d'un sac isotherme contenant 3 bocaux (produits de la boutique « mi lait - mi raisin » à Mandres les Roses) :

- Terrine de campagne au foie gras
- Poularde à la crème aux champignons
- Baba au rhum
- Accompagnés d'une demie bouteille de champagne



CHOCOLATS

Du 13 au 15 décembre 2021, à la salle d'Orléans, 260 ballotins de chocolats ont été distribués aux administrés (à partir de 70 ans) inscrits auprès du CCAS.

REMISE CARTE
CADEAU

Au cours du mois de janvier 2022, 60 cartes cadeaux d'un montant de 40 euros valable sur le magasin Cora ont été remises aux bénéficiaires inscrits auprès du CCAS.

DÉJEUNER ANNUEL

Le 5 décembre 2021, à la salle d'Orléans s'est tenu le déjeuner annuel. 90 participants, (à partir de 68 ans) inscrits auprès du CCAS, ont pu apprécier le menu suivant :

Cocktail soupe champenoise, noix de Saint-Jacques poêlées au curcuma sur écrasé de patate douce, sorbet poire, magret de canard sauce miel, gratin de pommes de terre, poêlée de champignons, brie de Meaux, Fourme d'Ambert, salade, dôme mangue passion Yuzu et son coulis passion, eau, vin Champagne, café.

La prestation (cuisine et service) était assurée par Levasseur traiteur.

AGENDA DES
PROCHAINS
RENDEZ-VOUS

Les manifestations énoncées ci-dessous seront maintenues ou annulées en fonction de l'évolution du contexte lié à la COVID-19. Elles seront organisées dans le respect des règles sanitaires et pour certaines, sur présentation du Pass-sanitaire et/ou le Pass-vaccinal à partir du 15 février 2022.

Pour toutes les manifestations inscrivez-vous auprès du CCAS au 01 45 98 74 31 – 01 45 98 78 86

mail : ccas@ville-mandres-les-roses.fr

MARS

- **Mardi 1^{er} mars de 14h à 17h :** Après-midi « Bla Bla » autour d'une boisson chaude (salle de la Bergerie)
- **Mardi 15 Mars de 14h à 17h30 :** café gourmand avec Orchestre (salle d'Orléans)
- **Vendredi 18 mars à 14h :** Conférence « savoir trier son logement » avec un Ergothérapeute.
- **Vendredi 25 mars à 14h :** Conférence « Le logement des Seniors » avec un Ergothérapeute.

AVRIL

- **A partir du vendredi 1^{er} avril** débutera l'atelier « Mémoire et Motricité adaptée ». L'activité se tiendra le vendredi à partir de 14h durant 10 séances. (certificat médical obligatoire)

MAI

- **Mardi 17 mai à 14h :** Conférence « L'adaptation du logement » par un Ergothérapeute.

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

DU 13 DÉCEMBRE 2021



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Égalité Fraternité

Nombre de conseillers
en exercice : 27

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le lundi treize décembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Yves THOREAU.

Étaient présents, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales :

Monsieur Yves THOREAU, Maire,
Philippe FISCHER, Elisabeth JEGU, Pierre HOUEBINE, Jacqueline SAUNIER, Jean-François GRAMPEIX, Alain TRAONOUËZ, Adjoint au Maire, Isabelle HAMEL, Régine LANGLOIS, Stéphane SYLVAIN, Nathalie PRYIDA, Antony FERREIRA, Françoise PIGAL, Jean-Claude ANGLIO, Janine ANORIEU, Philippe BOYADJIAN, Annie CHAUVIERE, Stéphane DEYSINÉ, Cécile SABATIER, Philippe SALLE, Georges MARTINS, Conseillers municipaux.

Étaient absents représentés ayant donné pouvoir : Pascal FARRINELLO à Jacqueline SAUNIER, Guillaume LAVOREL à Régine LANGLOIS, Nadine BOURRION à Philippe FISCHER, Éric FAIVRE à Jean-François GRAMPEIX, Nathalie GUESDON à Stéphane DEYSINÉ, Pascale CÉTLIN à Cécile SABATIER.

Secrétaire de séance : Régine LANGLOIS

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du conseil municipal en exercice et constate que le quorum est atteint pour la validité des délibérations.

Monsieur le Maire soumet ensuite à l'approbation des membres du conseil municipal le procès-verbal de la réunion du 28 septembre 2021. Aucune observation n'étant faite, le procès-verbal de la séance du 28 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne ensuite communication des décisions qu'il a prises en application de la délégation accordée par le conseil municipal :

N°22/10/2021 – Convention avec Madame RECH LEROUX, auto-entrepreneuse, dans le cadre de l'intervention d'un professeur de danse pour l'activité « éveil corporel » destinée aux élèves de l'école maternelle de la Ferme de Monsieur ;

N°23/10/2021 – Décision de formation professionnelle IFAC ;

N°25/10/2021 – Contrat de location avec Animations Loisirs France pour une mise à disposition de jeux avec 2 animateurs, le 19/12/2021 ;

N°26/10/2021 – Contrat pour une mission de faisabilité, de programmation et d'assistance à une maîtrise d'ouvrage en vue de l'extension de l'école maternelle et de la création d'une crèche ;

N°27/11/2021 – Contrat de cession avec la Société Art EVOLUTION pour deux passages de 45m en déambulation du dispositif artistique CIRCAMBULLI NOËL EN MUSIQUE, le 18/12/2021

Aucune observation n'étant faite sur ces points, les membres du conseil municipal lui en donnent acte.

Hôtel de Ville - 4 rue du Général Leclerc - 94520 MANDRES-LES-ROSES

Il est procédé à l'examen des points figurant à l'ordre du jour :

N°55/2021 : ADMINISTRATION GENERALE – Mise en œuvre de la procédure de convocation en urgence du conseil municipal

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal autorise le Maire à convoquer le conseil municipal en urgence sur la question de subvention au titre de fonds national d'aménagement du territoire (FNADT) – pour la Ferme de Monsieur – année 2021

Adoptée à l'unanimité

N°56/2021 : ADMINISTRATION GENERALE – Demande de subvention au titre du fonds national d'aménagement et de développement du territoire - année 2021 - Restauration de la Ferme de Monsieur (Ajout)

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal approuve la demande de subvention au titre du fonds national d'aménagement et de développement du territoire – année 2021 pour les travaux de restauration de la Ferme de Monsieur

Adoptée à l'unanimité

N°57/2021 : ADMINISTRATION GENERALE – Transfert de la compétence petite enfance à la commune de Mandres-les-Roses à compter du 1er janvier 2022

Rapporteur : Madame Elisabeth JEGU

Le Conseil municipal approuve le transfert à la commune de Mandres-les-Roses de la compétence petite enfance à compter du 1er janvier 2022

Adoptée à l'unanimité

N°58/2021 : ADMINISTRATION GENERALE – Création d'une commission petite enfance au sein de la commune de Mandres-les-Roses à compter du 1er janvier 2022

Rapporteur : Madame Elisabeth JEGU

Le Conseil municipal décide de créer une commission municipale dont les membres seront chargés de préparer les dossiers qui seront soumis à délibération du Conseil municipal dans le domaine de la petite enfance

Adoptée à l'unanimité

N°59/2021 : ADMINISTRATION GENERALE – Intégration de la Ville de MAROLLES EN BRIE au service de Police Pluricommunale et autorisation de signature de l'avenant n°3

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal approuve l'élargissement du service de police pluricommunale et les termes de l'avenant n°3 à la convention de 2019

Adoptée à l'unanimité

N°60/2021 : ADMINISTRATION GENERALE – Rapport d'activité 2020 infocom94

Rapporteur : Monsieur Philippe FISCHER

Le Conseil municipal prend acte du rapport d'activité pour l'année 2020 du syndicat mixte secteur central du Val-de-Marne (INFOCOM94)

Adoptée à l'unanimité

N°61/2021 : ADMINISTRATION GENERALE – Rapport d'activité 2020 Extermimo

Rapporteur : Monsieur Pierre HOUEBINE

Le Conseil municipal prend acte du rapport d'activité pour l'année 2020

Adoptée à l'unanimité

N°62/2021 : ADMINISTRATION GENERALE – Rapport d'activité 2020 SIGEIF

Rapporteur : Monsieur Philippe BOYADJIAN

Le Conseil municipal prend acte du rapport d'activité pour l'année 2020

Adoptée à l'unanimité

Hôtel de Ville - 4 rue du Général Leclerc - 94520 MANDRES-LES-ROSES

N°66/2021 : FINANCES – Tarifs du cimetière 2022

Rapporteur : Monsieur Philippe FISCHER

Le Conseil municipal décide qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, les tarifs relatifs au cimetière se décomposent de la façon suivante :

Libelle	Durée	Tarifs 2021	Tarifs 2022
Concessions	15 ans	477,00	491,00
Concessions	30 ans	711,00	732,00
Concessions	50 ans	1 293,00	1 332,00
Emplacement columbarium	15 ans	597,00	615,00
Emplacement columbarium	30 ans	813,00	837,00
Emplacement columbarium	50 ans	1 350,00	1 391,00
Plaques columbarium		72,00	74,00
Taxe d'inhumation concessions et columbarium		69,00	71,00
Mise en caveau provisoire forfait + 3/jour		90,00	93,00

Adoptée à l'unanimité

N°67/2021 : FINANCES – Avance de Subvention du Centre Communal d'Action Sociale

Rapporteur : Monsieur Philippe FISCHER

Le Conseil municipal décide d'attribuer un acompte représentant 30% de la subvention 2021 au Centre Communal d'Action Sociale, soit 38 430€, qui sera versé au fur et à mesure des besoins

N°68/2021 : FINANCES – Avance de Subvention à l'Amicale du personnel communal

Rapporteur : Monsieur Philippe FISCHER

Le Conseil municipal décide d'attribuer un acompte représentant 50% de la subvention 2021, à l'amicale du personnel, soit 12 150 €, au titre de l'année 2022 qui sera versé au fur et à mesure des besoins de l'association

Adoptée à l'unanimité

N°69/2021 : FINANCES – Décision modificative n°3

Rapporteur : Monsieur Philippe FISCHER

Le Conseil municipal approuve la décision modificative n°3 du budget de la commune pour l'exercice 2021 telle qu'elle est explicitée ci-après dans le tableau :

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
Compte	Montant	Compte	Montant	Compte	Montant	Compte	Montant
6718	5 600,00	74718	8 800,00	2031	30 300,00		
657348	3 200,00			2111	- 15 000,00		
				2183	- 15 300,00		
Total	8 800,00	Total	8 800,00	Total	0,00	Total	0,00

Adoptée à l'unanimité

N°70/2021 : FINANCES – Autorisation de mandater en section d'investissement

Rapporteur : Monsieur Philippe FISCHER

Le Conseil municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2022 dans la limite des montants figurant dans le tableau ci-dessous :

Hôtel de Ville - 4 rue du Général Leclerc - 94520 MANDRES-LES-ROSES

Chapitre	LIBELLE	BP 2021 (a)	RAR (b)	DM Votées en 2021 (c)			Crédits pouvant être ouverts au titre de l'article L1612-1 du CGCT (a-b-c)
				DM 01	DM 02	DM 03	
20	Immobilisations incorporelles	82 381,86	18 881,46			30 300,00	23 450,10
204	Groupement de collectivités	19 000,00					4 750,00
21	Immobilisations corporelles	576 007,14	101 807,14	17 000,00	120 200,00	-30 300,00	132 775,00
23	Immobilisations en cours	260 000,00					65 000,00
							225 975,10

Adoptée à l'unanimité

N°71/2021 : FINANCES – Autorisation de signature de la convention pour l'accompagnement conseil en Energie du SIGEIF

Rapporteur : Monsieur Philippe BOYADJIAN

Le Conseil municipal approuve la convention pour l'accompagnement de Conseil en Énergie du Sigef

Adoptée à l'unanimité

N°72/2021 : ENFANCE – Convention d'utilisation de la piscine des Dauphins du Syndicat intercommunal du lycée de Limeil-Brevannes par la ville de Mandres-les-Roses au bénéfice de l'école élémentaire des Charmilles

Rapporteur : Madame Jacqueline SAUNIER

Le Conseil municipal approuve les termes de la convention d'utilisation de la piscine des Dauphins du syndicat intercommunal du lycée de Limeil-Brevannes du 2 septembre 2021 au 7 juillet 2022 (hors vacances scolaires)

Adoptée à l'unanimité

N°73/2021 : ENFANCE – Avenant n°1 au marché public de prestations de service relatif à la restauration collective : fourniture et livraison de repas en liaison froide

Rapporteur : Madame Jacqueline SAUNIER

Le Conseil municipal décide de réduire le nombre de composantes de repas de 5 à 4 en direction des enfants et des adultes déjeunant dans les restaurants scolaires de la commune

Adoptée à l'unanimité

N°74/2021 : RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs dans le cadre du transfert de la Micro-Crèche (transfert de la compétence petite enfance)

Rapporteur : Madame Régine LANGLOIS

Le Conseil municipal décide de créer au sein de la commune à compter du 1er janvier 2022 :

- 1 poste d'éducateur territorial de jeunes enfants
- 1 poste d'auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe
- 1 poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe
- 1 poste d'agent social principal de 2^{ème} classe
- 1 poste d'adjoint technique territorial
- 1 poste de psychologue Non-Titulaire 8 heures /mois

Adoptée à l'unanimité

N°75/2021 : RESSOURCES HUMAINES – Modification de la délibération relative à l'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (IHTS) (transfert de la compétence petite enfance)

Rapporteur : Madame Régine LANGLOIS

Le Conseil municipal décide de modifier les conditions d'attribution de l'IHTS dans la limite des textes applicables aux agents de l'Etat l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires

Adoptée à l'unanimité

Hôtel de Ville - 4 rue du Général Leclerc - 94520 MANDRES-LES-ROSES

DU 13 DÉCEMBRE 2021 (SUITE)

N°63/2021 : FINANCES – Tarifs des droits de voirie 2022

Rapporteur : Monsieur Philippe FISCHER

Le Conseil municipal décide qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, les tarifs aux droits de voirie et d'occupation du domaine public communal se décomposent de la façon suivante :

Droits de voiries	TARIFS 2021		TARIFS 2022		OBSERVATIONS
	Tarif	Minimum d'encaissement	Tarif	Minimum d'encaissement	
Droit de place et de stationnement	Le m ² / jour		Le m ² / jour		Réduit de moitié petits spectacles ambulants
	0,62 €	84 €	1 €	87 €	Réduit de moitié forains dont stand ≤ 20 m ²
Droit de dépôt	Le m ² / jour		Le m ² / jour		Réduit de moitié sur voies non viabilisées
	2,26 €	62 €	2 €	64 €	Gratuité si dépôt ne dépasse pas 24H
Droit d'échafaudage	Le ml / jour		Le ml / jour		Gratuité si installation ne dépasse pas 24H
	3,41 €	62 €	4 €	64 €	

Adoptée à l'unanimité

N°64/2021 : FINANCES – Tarifs du marché 2022

Rapporteur : Monsieur Philippe FISCHER

Le Conseil municipal décide qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, les tarifs relatifs au marché se décomposent de la façon suivante :

Libelle	Tarifs 2021	Tarifs 2022
Emplacement	Le mètre de façade : 1,20 €	1 €
Droit de place hors marché	Le mètre de façade : 3,40 €	4 €

Adoptée à l'unanimité

N°65/2021 : FINANCES – Tarifs des insertions publicitaires 2022

Rapporteur : Monsieur Philippe FISCHER

Le Conseil municipal décide qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, les tarifs relatifs aux insertions publicitaires se décomposent de la façon suivante :

Libelle	Tarifs 2021	Tarifs 2022
Pour 1/8 ^{ème} de page	150 €	155 €
Pour 1/2 de page	300 €	310 €
Page entière	1 000 €	1 030 €

Adoptée à l'unanimité

Hôtel de Ville - 4 rue du Général Leclerc - 94520 MANDRES-LES-ROSES

DU 28 JANVIER 2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité FraternitéNombre de conseillers
en exercice : 27COMpte RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 JANVIER 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vendredi vingt-huit janvier, à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire, Yves THOREAU.

Étaient présents, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales :

Monsieur Yves THOREAU, Maire,
Philippe FISCHER, Elisabeth JEGU, Pascale PARRINELLO, Pierre HOUDEBINE, Jacqueline SAUNIER, Jean-François GRAMPEIX, Alain TRAGONQUEZ, Adjoint au Maire, Régine LANGLOIS, Stéphane SYLVAIN, Nathalie PRYDA, Nadine BOURRON, Éric FAIVRE, Françoise PIGAL, Jean-Claude ANGLU, Janine ANDRIEU, Philippe BOYADJIAN, Guillaume LAVOREL, Nathalie GUESDON, Stéphane DEVSINE, Cécile SABATIER, Philippe SALLE, Georges MARTINS, Conseillers municipaux.

Étaient absents représentés ayant donné pouvoir : Pascale CETLIN à Nathalie GUESDON, Antony FERREIRA à Jean-François GRAMPEIX, Jean-Claude ANGLU à Pascale PARRINELLO, Isabelle HAMEL à Pierre HOUDEBINE, Annie CHALVIERE à Jacqueline SAUNIER.

Secrétaire de séance : Pascale PARRINELLO.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du conseil municipal en exercice et constate que le quorum est atteint pour la validité des délibérations.

Monsieur le Maire soumet ensuite à l'approbation des membres du conseil municipal le procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2021. Aucune observation n'étant faite, le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne ensuite communication des décisions qu'il a prises en application de la délégation accordée par le conseil municipal :

N°28/12/2021 – Attribution concessions funéraires ;
N°29/12/2021 – Contrat de Cession "Le Père Noël" ;
N°30/12/2021 – Annulation du Contrat de location avec Animations Loisirs France ;
N°31/12/2021 – Modification de la création de la régie recette diverses communes ;
N°01/01/2022 – Contrat de Cession "Le secret de Sherlock Holmes" ;
N°02/01/2022 – Marché travaux neufs et entretien voirie communale.

Aucune observation n'étant faite sur ces points, les membres du conseil municipal lui en donnent acte.

Il est procédé à l'examen des points figurant à l'ordre du jour :

Hôtel de Ville - 4 rue du Général Leclerc - 94520 MANDRES-LES-ROSES

N°76/2021 : RESSOURCES HUMAINES – Modification de la délibération cadre relative au Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expérience et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) (transfert de la compétence petite enfance)

Rapporteur : Madame Régine LANGLOIS

Le Conseil municipal décide de modifier, la délibération portant création du RIFSEEP et d'autoriser son versement aux agents contractuels occupant un emploi permanent au sein de la commune.
Adoptée à l'unanimité**N°77/2021 : RESSOURCES HUMAINES – Synthèse du Rapport Social Unique (RSU)**

Rapporteur : Madame Régine LANGLOIS

Le Conseil municipal prend acte de la synthèse du Rapport Social Unique pour l'année 2020.
Adoptée à l'unanimité**N°78/2021 : SOCIAL – Contribution financière au Fonds de solidarité habitat (FSH)**

Rapporteur : Madame Elisabeth JEGU

Le Conseil municipal décide de participer à la lutte contre l'exclusion en contribuant au Fonds de Solidarité Habitat pour l'année 2021. Cette participation s'éleva à la somme de 0.15€ par habitant au titre de l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le 13 décembre 2021 à 23h00.

Mandres-les-Roses, le 20 décembre 2021

Yves THOREAU

Hôtel de Ville - 4 rue du Général Leclerc - 94520 MANDRES-LES-ROSES

N°1/2022 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Délégation d'attributions du conseil municipal au Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales - DEMANDES DE SUBVENTION - AUTORISATIONS D'URBANISME.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal Décide de donner délégation au maire, pour la durée de son mandat dans les domaines suivants :

- De demander à tout organisme financeur dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subvention, à savoir :
 - o Les demandes de subventions auprès des organismes publics et privés et l'adoption des conventions afférentes, des avenants à ces conventions et leur exécution
- De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux, à savoir :
 - o Les demandes d'autorisation d'urbanisme et de déclaration préalable (dépôt de demande de permis de construire, démolir, d'aménagement, division foncière etc)
 - o Les demandes d'autorisation spéciale des travaux compris dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable et aux abords d'un bâtiment historique.
 - o Les demandes d'autorisation préalable de nouvelle installation de remplacement ou modification d'un dispositif ou d'un matériel supportant de la publicité, une pré-enseigne ou enseigne.

Adoptée à l'unanimité

N°2/2022 : ASSOCIATIONS – Subvention exceptionnelle projet 2022 à l'association CANICROSS

Rapporteur : Monsieur Jean-François GRAMPEIX

Le Conseil municipal approuve la subvention exceptionnelle Projet 2022 de 500€ à l'association CANICROSS.

Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le 28 janvier 2022 à 19h30.

Mandres-les-Roses, le 1^{er} février 2022

Yves THOREAU

Hôtel de Ville - 4 rue du Général Leclerc - 94520 MANDRES-LES-ROSES

EN AVANT LES COMMERCES

Deux maîtres artisans en métier d'art nous ouvrent leurs portes : le sculpteur Pierre WAGNER (« l'Atelier de Mandres ») et l'ébéniste Sylvain CONTINANT (SEMA). Implantés sur la zone d'activités AGOPARC, rue François Coppée, leur renommée et leurs activités dépassent nos frontières. Tous deux sont issus de l'Ecole BOULLE et conjuguent leurs savoir-faire sur des projets communs, auxquels est souvent associé Bruno ROCHE* (RMP). Proximité et complémentarité sont leurs atouts. Leurs métiers allient art et technique.

L'ATELIER DE PIERRE WAGNER

L'atelier de Pierre WAGNER ressemble à un véritable musée : bustes, statues, bas-reliefs, éléments d'architecture... y sont exposés : son « show-room » dit-il. Il a rejoint la SEMA en 2009.

Qui sont vos clients ?

Principalement les designers, décorateurs, scénographes... au service de leurs clients divers, nationaux et internationaux : hôtels et restaurants de luxe, musées et châteaux, villas et appartements somptueux, boutiques haut de gamme, parcs d'attractions (Disney, Puy du Fou...), etc. J'apporte ma contribution à divers projets collectifs : expositions... Des artistes requièrent également mes services, et quelques fois des particuliers.

Vous voyagez à travers les époques ! tous les styles se côtoient : contemporain, antique, classique, ... !

Les thématiques sont en effet très diversifiées, ainsi que les enjeux artistiques et techniques des projets, très cadrés par des cahiers des charges précis.

J'ai ainsi été sollicité par le château de Chambord et participé à une grande exposition à Versailles en 2007-2008, où j'ai été associé à la scénographie : présentoirs, faux meubles, ornements... J'ai réalisé des bustes pour des librairies, des mannequins pour la boutique Hermès avec Christian Renonciat, sculpteur sur bois, des boîtes aux lettres à partir de l'original en bronze pour la Tour Eiffel.



Les luminaires représentent une part très importante de ma production : j'ai notamment fourni « LE FOUQUET'S ». Hubert LEGAL, designer, sculpteur, scénographe, est également l'un de mes clients.

Quelles sont les étapes de création d'une pièce ? quels procédés sont mis en œuvre ?

Le process comporte 4 étapes principales : l'étude en plan et en dessin, la sculpture, le moule, le tirage. La pièce finale peut être le résultat d'un assemblage de différents éléments moulés séparément.

L'élastomère de silicone(1) est la matière première principale qui permet d'obtenir un moule souple de qualité, et une empreinte très précise pour des reproductions fidèles. Les mains moulées de Jean Cocteau lui doivent leur réalisme.



Je dispose de plus de 50 moules de bustes : Caligula, Ronsard, Baron Haussmann, Venus, Washington... Certains bustes ont été créés de toutes pièces, sur mesure, à la demande de clients, selon leurs souhaits : Ronsard, Tocqueville, Lafayette, Balzac...

Ce moule est ensuite rempli avec de la résine (utilisée depuis les années 1950), du plâtre, et parfois du ciment... J'utilise

EN AVANT LES COMMERCES

lise un panel de différents matériaux dont chacun a ses avantages et inconvénients. Les résines acryliques, polyuréthanes et polyesters, associées à des fibres permettent d'allier finesse et solidité, ce qui est impossible avec le plâtre. « L'ange au sourire » de la cathédrale de Reims est reproduit avec cette technique, ainsi que la statue « La Gloire », sur la place Drouet d'Erlon à Reims. Pour l'anecdote historique, la précédente avait été volée par Göring pendant la guerre.



Comment sont obtenues les finitions pour les différents aspects : pierre, or, métal, buis ... ?

Ce secret, c'est la « patine ». « Patiner » signifie en effet « imiter ». L'illusion d'un éclairage est obtenue avec une peinture fluo. L'effet porcelaine résulte de l'association de la résine et d'un vernis. J'avais eu recours à cette technique pour produire des assiettes murales décoratives pour un château en Géorgie.

Le vieil or est très utilisé, ainsi que la roche Lapis-Lazuli (bleu), dont l'utilisation remonte à des millénaires.

J'avais eu besoin de l'effet buis pour un décor de jardin imitant l'art topiaire, dans le cadre d'un projet avec la Galerie des Gobelins sur les thèmes d'Alexandre le Grand et Louis XIV, représentés en tapisseries.

Quel fut votre plus grand défi technique et/ou artistique ?

Un projet pour un hôtel au Qatar, dans une tour de 27 étages. Produire 14 arbres géants (troncs de 9 mètres de haut et branches de 4 à 5 mètres d'envergure) a été d'une grande complexité technique. L'étude préalable a duré 2 ans.

J'ai utilisé le polystyrène pour sculpter les éléments de grande taille, qui ont été ensuite moulés et reproduits en résine. Des structures en métal très ajustées assemblent et consolident le tout.

Les moyens mis en œuvre sont également colossaux : location de 2 ateliers supplémentaires pour la construction, qui a mobilisé jusqu'à 15 personnes, et 12 semi-remorques pour la livraison.

Quels sont les évolutions marquantes : nouvelles technologies, matières premières, demandes ?

L'évolution des réglementations (santé-environnement) a supprimé certains produits du marché (ou les a modifiés), comme la résine transparente qui imite le cristal, et donc restreint les possibilités, car il est difficile de trouver l'équivalent sur les plans technique et esthétique.

La retouche numérique après photo a retiré vers les années 90 certains débouchés, comme le trucage pour la publicité (le chocolat par exemple) ; ce qui était sublimé il y a encore 10 ans uniquement par la sculpture et la magie des patines l'est maintenant avec des logiciels.

LA SEMA

La SEMA (Société d'Ebénisterie d'art, Menuiserie, Agencements) exerce à Mandres depuis 21 ans.

Qu'est ce qui caractérise votre activité, votre production ?

Mon cœur de cible est la création et la fabrication de mobiliers, principalement pour les designers et décorateurs, et l'agencement sur mesure. Je me positionne sur des marchés nationaux et internationaux.

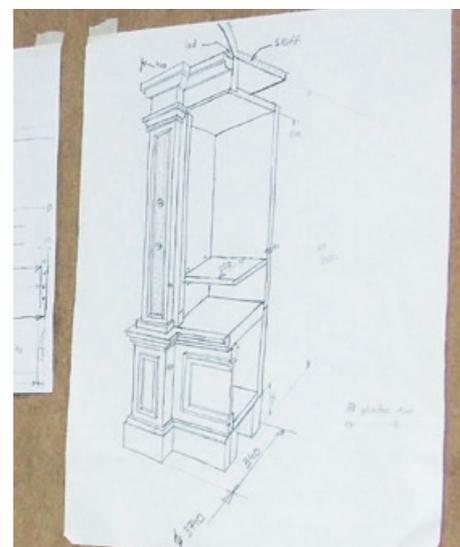
On me commande des répliques de meubles, qui sont donc des pièces uniques. Je fais peu de restauration. Je dois fournir pour un grand restaurant

russe le mobilier de la terrasse : tables, chaises. Sur ce type de projets, comme pour les hôtels, le même prototype est reproduit en de multiples exemplaires.

Une commande pour le château d'un particulier en Belgique porte sur les boiseries. Sa réalisation s'étendra sur une durée d'un an et demi. Je me suis déplacé à Vaux le Vicomte pour relever les boiseries.

Quels types de bois utilisés-vous ? Associez-vous d'autres matières premières et techniques ?

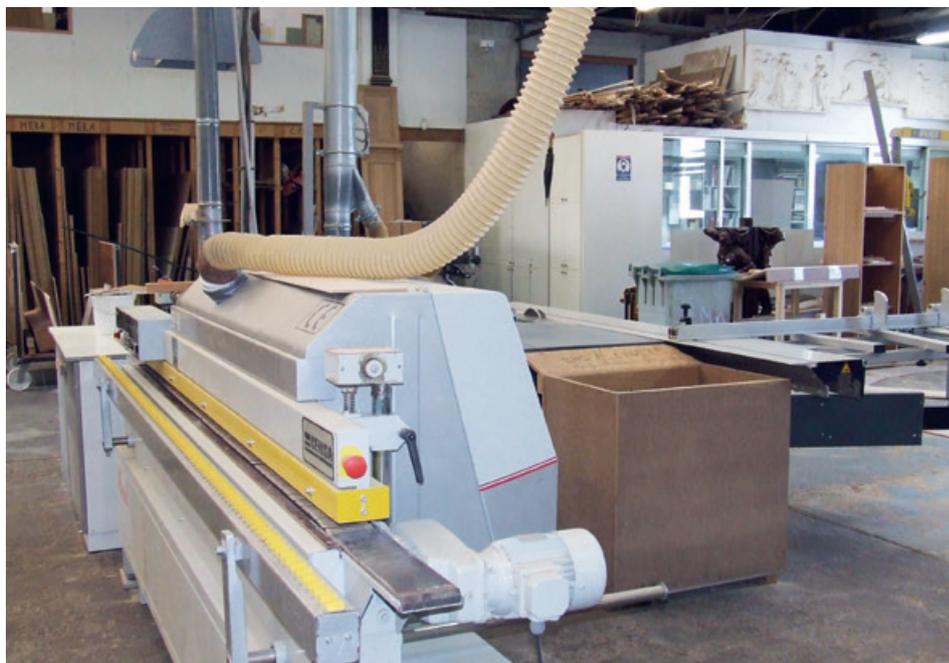
Le chêne massif, provenant des forêts des Vosges, domine. J'utilise divers bois



précieux (ex : ébène ...), sous forme de bois massifs ou feuilletés, pour les ornements, le placage, la marqueterie.

S'ajoutent différentes finitions : vernis, laquage, ... Pour l'association du métal, je requiers les services de Bruno ROCHE*. Pierre WAGNER fournit les ornements en résine pour des meubles ou des boiseries.

La création d'un meuble avec des motifs bronze (en résine), copie « revisitée » d'un secrétaire original de Riesener, est un exemple de l'association de différents savoirs faire : fondeur, métallier, ciseleur, doreur.



Quel projet vous a particulièrement marqué ?

Chaque projet est unique. J'ai particulièrement apprécié la période de l'exposition de Versailles : grandiose ! Nous commençons à 17 h et je me suis même endormi dans la galerie des glaces.

Des projets avec les « châteaux » du Haut Médoc m'ont également marqué pour leur originalité et leur haut niveau d'esthétisme : « caveau à millésimes », décor d'inspiration anglo-indienne avec des éléphants.

Quels sont les apports des nouvelles technologies, et leur place par rapport au savoir-faire traditionnel ?

Les outils mécanisés, qui ont fortement réduit le temps de construction, sont indissociables du « manuel ». Des clients peuvent demander une construction « comme à l'époque » ou bien un rendu « comme avant » obtenu avec des techniques modernes. Les sculptures peuvent être réalisées soit avec l'outil numérique, soit à la main, selon la demande. Les outils numériques : DAO, ... ont une place prépondérante.

Des connaissances approfondies sur les styles, l'histoire de l'art et des techniques sont nécessaires.

UNE QUESTION COMMUNE :

vous perpétuez une longue tradition de transmission des savoirs.

Pierre : J'accueille régulièrement des stagiaires sur les projets, que je rémunère.

Sylvain : en plus de mon équipe permanente, atelier et pose, j'emploie 2 apprentis dont l'un est compagnon.

***Bruno ROCHE (société RMP : Roche Mécanique Précisions) à Villecresnes, apporte régulièrement son concours. Son atelier est une véritable caverne d'Ali Baba.**

Son savoir-faire est pluridisciplinaire : travail du métal, du plastique, du plomb, de l'or et autres, pour des applications diverses qui requièrent de la précision : joaillerie, domaine médical (prothèses), micros propulseurs, Les luminaires de Pierre, comme les meubles de Sylvain, ont besoin de ces éléments. Il utilise des machines performantes mais conçoit et résout des problèmes très souvent à la main !



ZOOM SUR LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Les services Techniques exercent différentes missions, dont notamment :

- L'entretien et la maintenance du patrimoine communal (bâtiments, espaces verts, espaces publics, véhicules municipaux, matériel, mobilier urbain...)
- La conduite de travaux et d'opérations de construction, réhabilitation, rénovation et aménagement
- La gestion des demandes d'interventions techniques émanant des riverains, des écoles, des différents établissements, des services municipaux...
- La propreté de la voirie, des trottoirs, des chemins...
- Le relais technique auprès des structures intercommunales pour les compétences qui leurs sont transférées (comme l'assainissement, la voirie ou encore les ordures ménagères...)
- L'animation de la Commission Communale de Sécurité
- Le suivi des concessionnaires.

Les services Techniques sont composés :

- du service espaces verts
- du service voirie
- du service bâtiment
- du service gestion du domaine public

Le service espaces verts a en charge l'entretien de l'ensemble des espaces verts de la Ville comprenant la création de parterres fleuris, le suivi phytosanitaire des arbres, afin de préserver en bonne santé le patrimoine arboré de la commune.

Les agents du service espaces verts s'occupent de l'entretien général du stade de foot, du cimetière et des jeux d'enfants.

Il participe à l'amélioration quotidienne du cadre de vie des mandrions.

Le service voirie a en charge l'entretien des rues de la commune ; il intervient sur différents désordres, comme, par exemple lors de changement clima-

tique, avec l'apparition de fissures et nids de poules sur la chaussée.

Les agents du service voirie entretiennent et modernisent le mobilier urbain et gèrent le bon fonctionnement de l'éclairage public ainsi que des panneaux de signalisation routière.

Le service bâtiment, entretient, en préventif et curatif, le patrimoine bâti : écoles, bâtiments administratifs, micro-crèche....

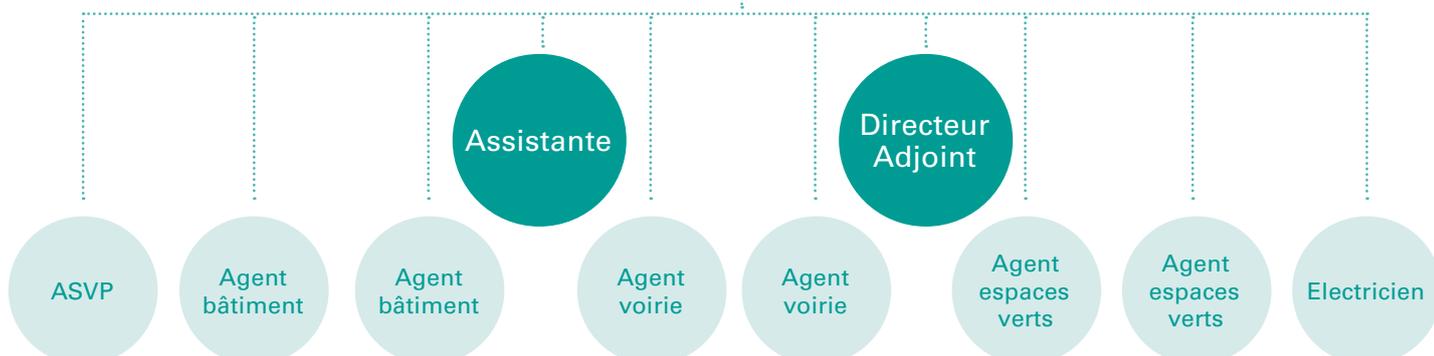
Son champs d'action est large et comprend des interventions courantes ainsi que de grands aménagements (réhabilitation de la Ferme de de Monsieur, mise en sécurité de l'église...)

La Direction des Services Techniques est l'interlocutrice principale auprès des différents prestataires qui interviennent dans la ville tels que les gestionnaires d'énergie et/ou de communication et les divers syndicats (SyAGE, SIVOM...)

In fine, la Direction des Services Techniques s'occupe de la **gestion du domaine public**, ce qui comprend la rédaction des arrêtés de voirie, la gestion de la redevance d'occupation du domaine public et la régularisation des procédures (en coordination avec le service urbanisme dans le cadre des autorisations d'urbanisme).

Directeur des Services Techniques : Flavio Tortoli

f.tortoli@mandreslesroses.fr



SUPERBE DÉBUT DE SAISON POUR LE KARATÉ CLUB DE MANDRES LES ROSES

Super résultats obtenus par le Karaté Club de Mandres-les-Roses lors de la Coupe de France de Karaté qui s'est déroulée aux Mureaux, le dimanche 6 février 2022. Avec 6 karatékas engagés le KC MLR a gagné 3 médailles d'or et 2 médailles de bronze. Bravo à Vincent, vainqueur de la coupe de France en Pupille, James vainqueur en Benjamin, Mia 3^{ème} de la Coupe de France en pupille filles et Rayan 3^{ème} en minime.

Stéphane le Professeur Vainqueur lui aussi de la coupe de France en sénior, est très heureux de la réussite de ses élèves.

Le 16 janvier 2022 lors des championnats de Karaté du Val-de-Marne, les seniors se sont mis en évidence. L'équipe senior est championne du Val de Marne pour la quatrième fois consécutive. Bravo à Jean-Jacques, Pascal et Stéphane pour ce nouveau titre. En individuel Stéphane est vice-champion du Val de Marne.

Le cycle des compétitions avait très bien commencé pour le KC Mandres-les-Roses avec 7 podiums remportés lors des championnats du Val de Marne poussins, pupilles et benjamins le 5 décembre 2021. Avec 1 titre de champion pour Pierre Emmanuel, 2 titres de vice-champions pour Mia et Louis et 4 médailles de bronze pour Lilly-Rose, Clara, Fatima et James, les jeunes karatékas du club avaient particulièrement brillé lors de cette compétition et avaient pris date pour les futures compétitions. Ils étaient d'ores et déjà tous qualifiés pour les coupes de France et d'Île-de-France.

Vincent
Vainqueur
de la Coupe
de France en
pupille



James - Vainqueur de la Coupe de France en benjamin



Mia - ceinture orange 3^{ème} de la Coupe de France en pupille



Rayan - 3^{ème} de la Coupe de France en minime



Stéphane - Vainqueur de la Coupe de France en sénior

Avec 5 titres et 11 podiums remportés lors des premières compétitions, la saison a bien débuté pour le KC Mandres-les-Roses



Pierre Emmanuel - Champion du Val-de-Marne en pupille -35kg



Louis - Vice-champion du Val-de-Marne en pupille -25kg



Clara - 3^{ème} des championnats du Val-de-Marne en pupille -35kg



Mia, Vice-Championne et **Lilly-Rose** 3^{ème} des championnats du Val de Marne en pupille -25kg



James - 3^{ème} des championnats du Val-de-Marne en benjamin



Fatima - 3^{ème} des Championnats du Val-de-Marne en benjamine



Stéphane, Jean Jacques et Pascal - L'équipe championne du Val-de-Marne

AMAP - Association pour le maintien d'une agriculture paysanne



Le terme « Amap » a été créé en 2001 lors d'une réflexion nationale concernant la gestion agricole, et l'amélioration de l'environnement. C'est un collectif entre des personnes qui souhaitent s'alimenter au mieux et soutenir nos agriculteurs et des producteurs paysans si possible de proximité.

Ces producteurs sont adhérents à la charte de l'agriculture biologique et répondent au cahier des charges de la certification européenne.

L'Amap des Roses a été créée en 2014. Elle est adhérente à l'Amap IDF depuis cette date.

Le jardin se trouve dans le domaine de Saint leu. Nous distribuons également des produits laitiers, de la viande de bœuf, agneau, porc, des volailles, du pain, des œufs.

Quelques objectifs de l'association :

- Promouvoir une agriculture paysanne durable, socialement équitable, et écologiquement saine.
- Aider ponctuellement notre producteur de légumes, dans la mesure des disponibilités de chacun, pour planter, désherber, récolter.
- Créer ou recréer du lien social entre le monde urbain et le monde rural.
- Prendre en compte équitablement avec les paysan-ne-s les fluctuations et aléas inhérents à leur activité.

La majorité de nos produits sont sous contrats avec nos producteurs et distribués le mardi à 18h dans la grange du Roy.



Anny ANGLO
contact@amapdesroses.fr
Tel : 06 15 42 69 76

FRANCE CANICROSS

Dimanche 16 février, l'association France Canicross co-organisait le trophée régional de canicross sur la base de loisirs de Bois-le-Roi.

Un grand succès car ce sont près de 300 binômes qui se sont élancés sur des parcours balisés au cœur de la forêt de Fontainebleau. Nos bleus ont su partager leur passion et leur bonne humeur, et ont même rapporté plusieurs médailles chez eux. Nous attendons maintenant avec impatience les résultats des sélections pour le trophée fédéral du mois d'avril.



UNIVERSITÉ INTER AGES (IUA)

Activités de l'IUA sur le Plateau Briard en février-mars 2022

CONFÉRENCES (14h30) :

- **11 mars** : « Femmes et Nature, entre sciences et militantisme » par Valérie Chansigaud à Boissy-Saint-Léger (Cinéma le Forum)
- **23 mars** : « La fabuleuse transformation de la Capitale avec Haussmann » par Sara Girod à Villecresnes (Mairie, salle du Conseil)

Votre pass vaccinal vous sera demandé à l'entrée des salles.

COURS :

2 nouveaux cours vont s'ouvrir :

- À partir du jeudi 3 février de 14h à 16h à l'espace Calès à Boissy-Saint-Léger : « Il était une fois l'orchestre » cours donné par Françoise Viet
- À partir du lundi 21 mars de 14h à 16h à la salle « l'Atelier » à Limeil-Brevannes : « Amérique/URSS : des civilisations entremêlées » cours donné par Juliette Milbach

Il est encore possible de s'y inscrire :
01 45 13 24 45 ou contact@uia94.fr

LE PRINTEMPS DE L'AFCM

Les 5 et 6 mars 2022, le club photo de Mandres-les-Roses (AFCM) vous invite à sa traditionnelle exposition de printemps.



Les photographes exposeront leurs œuvres sans thème imposé. Cette année chacun donnera libre cours à son imagination.

4, rue du Général Leclerc
Salle d'Orléans de 10h à 18h
Entrée gratuite (pass vaccinal requis)
Parking gratuit

VELO CLUB DE LA REGION DE MANDRES - CYCLOTOURISME

La Mandrionne

Comme tous les ans, le Vélo Club de la région de Mandres invite tous les amoureux du vélo à participer à sa randonnée : « La Mandrionne » le dimanche 8 mai 2022.

Au départ de la mairie de Mandres-les-Roses, sept parcours leur seront proposés, soit 10, 25, 45, 60, 80, 105 et 160 km, les 2 plus petits étant particulièrement destinés aux familles et aux néophytes. La Mandrionne est ouverte à tous sans limite d'âge. Elle n'engendre aucun classement, chacun choisissant son circuit et sa vitesse de croisière dans un créneau très vaste de temps.

Les parcours guideront les participants sur des petites routes tranquilles où ils pourront, sans difficulté, goûter aux beautés insoupçonnées de la Brie, riche campagne se reposant entre Marne et Seine.

Selon les parcours choisis, les fermes et châteaux de la Brie se présenteront, en déployant tous leurs charmes : Blandy-les-Tours, les châteaux de Barbey, du Fresnoy, de Montjay, de Bombon... Champdeuil et son abbaye, les fermes



fortifiées de Fresnières et des Epoisses, les châteaux de Santeny, de Lésigny, de Férolles, les forêts de Ferrières et d'Armainvilliers...

En cours de route, un à cinq contrôles de ravitaillement permettent à chacun de se restaurer et de se reposer. A l'arrivée, restauration, remise de petits cadeaux et tirage au sort de lots plus importants, attendent les participants.

Inscription sur place de 6h30 à 10h. Engagement de 3 euros, gratuit pour les jeunes.

Casque obligatoire pour les mineurs. Prévoir un vélo en bon état, une chambre à air en cas de crevaison et un vêtement de pluie suivant la météo.

Notons qu'un départ groupé à 9h30 permet à ceux qui le souhaitent de faire un

petit parcours en étant accompagnés par les cyclotouristes du V.C.R. Mandres.

Balades familiales

Dans le cadre de la Fête du Vélo, le V.C.R. Mandres propose deux balades familiales à vélo aux mandrions et aux habitants du plateau briard, les dimanches 22 mai et 6 juin 2022.

Ces promenades de 14 km environ, accessibles à tous, sont particulièrement destinées aux débutants, aux familles et aux enfants.

Rendez-vous à 14h, Place des Tours Grises. Engagement gratuit.

Casque obligatoire pour les mineurs. Prévoir un vélo en bon état, une chambre à air en cas de crevaison et un vêtement de pluie suivant la météo.

INFINI D'ARTS

L'Association Infini D'Arts continue sa lancée artistique auprès de tous les publics !

Retour du premier week-end danse et salsa avec Marion et JM ! Les 18 et 19 décembre, les participants se sont offerts un moment d'exploration du corps, de création, de percussions corporelles, de rythme et de déhanchés latino pour le stage salsa.

Prochain stage, les 9 et 10 avril. Aucun pré-requis, pour ados et adultes, juste l'envie de danser !

Les prochains évènements de l'association :

- **Le récital de piano « Joue moi du Chopin »** au chateau de Santeny le mardi 8 mars à 20h30. Dans un cadre exceptionnel, venez savourer les airs de Chopin. Entrée 15 €, gratuit pour les moins de 16 ans.
- **Un week-end taille de pierre** exceptionnel avec Jean Baptiste aura lieu samedi 12 mars : écrivez-nous si vous êtes intéressés. Pour les grands et les petits!
- **Le spectacle PARTITIONS**, un solo de danse et de violoncelle, jouera enfin près de chez vous! Comme une Alice au Pays des Merveilles qui va à la rencontre de ce personnage Cello et qui tente de communiquer avec lui. Un spectacle de danse, musique et voltige à partir de 6 ans. Salle Gérard Philippe de Boussy Saint Antoine les 2 et 3 avril.
- Et toujours **les ateliers créatifs** une fois par mois avec Elodie et pour les petits éveil musical/pratique instrumentale avec Pascale.



Retour en
images en
flashant ce code



Infos et réservations à infinidarts@gmail.com // 06 07 77 81 49

MANDR'ART



Exposition des Confinés du 15 octobre au 20 octobre 2021

En 2021, l'exposition a pu enfin être montée notre « Confinés ! oui, mais...artistiquement actifs ! ». Les visiteurs sont venus nombreux (195 adultes, 4 classes et leur quinzaine d'accompagnateurs). Pour leur plaisir, les adhérents de Mandr'Art ont

fait une présentation originale de leurs œuvres. Enfants et adultes ont été particulièrement intéressés et ont fortement apprécié cette manifestation.

Remerciements à tous les partenaires qui nous ont aidés pour cette exposition.

Salon de Printemps de Mandr'Art 2022

Il se tiendra du 25 mars au 1^{er} avril dans la Ferme de Monsieur, salle d'Orléans. Nous y attendons nos amis peintres et sculpteurs de la région, qui ont tous hâte de retrouver leur public mandrion. Venez nombreux les admirer. (Ouverture le week-end de 11h à 18h et la semaine de 15h à 18h).



Mandr'Art participera

également aux manifestations de la ville :

- Le printemps des poètes du 20 mars 2022,
- Le Carnaval du 16 avril 2022.
- Retenez également les dates de l'exposition des ateliers : les 10, 11 et 12 juin 2022.

LE CHŒUR POLYVOCE



Le chœur adultes qui a été créé à Mandres en 2012 sous la direction de Véronique Genissel, travaille un répertoire varié :

- musique classique, chanson française, comédie musicale
- musique du monde (russe, brésilienne, africaine...)
- œuvres complètes : requiem, magnificat, messe.

Le chœur est ouvert aux échanges de chorales tant en France qu'à l'étranger ex : l'Allemagne

Nous perpétons des valeurs et participons à des concerts caritatifs comme le Téléthon et d'autres causes.

Les répétitions ont lieu le lundi soir de 20h30 à 22h30, dans la salle d'Orléans.

Le chœur enfants créé en 2019 s'adresse à tous les enfants, à partir de 6 ans, qui aiment chanter, bouger, rigoler, avec des chansons du grand répertoire français à la comédie musicale

Répétition le lundi de 17h45 à 18h45 à la salle d'Orléans



Le chœur peut vous accueillir tout au long de l'année tant dans le chœur adulte que le chœur enfant

Président : Denis Stienne
Vice-présidente :
 Anny Anglo : 06 15 42 69 76
 anny.anglo@sfr.fr

LA CIE THEATRE LES 3 COUPS

joue depuis plus de 20 ans à Mandres



Lors des représentations des 7 et 8 janvier 2022 qui ont eu lieu dans la salle d'Orléans, le public était heureux et les artistes tout autant sous leurs applaudissements.

FOCUS SUR LES ASSOCIATIONS

LE CYBER-ESP@CE DE MANDRES LES ROSES

Le Cyber-Esp@ce se situe dans le pigeonnier au sein de la Ferme de Monsieur à Mandres-les-Roses.

Le Cyber-Esp@ce au service des Mandrions.

L'association a comme objectif d'aider au mieux les personnes voulant s'initier à l'informatique. Cela se justifie par la place de plus en plus croissante du numérique dans notre quotidien au travers d'internet (impôts, Doctolib, cartes grises, achats en ligne...) mais également à savoir utiliser des applications bureautiques allant du traitement de texte au tableur ou au rangement des photographies.

Afin de répondre à cette demande, le Cyber-Esp@ce a mis en place, les mardis après-midi, une session dédiée uniquement aux personnes débutantes sans aucune expérience en informa-

tique. L'inscription à cette session est possible tout au long de l'année. Une fois acquises les notions de base nécessaires à l'usage d'un ordinateur, les personnes pourront accéder en cours d'année à des sessions dédiées à des thèmes plus spécifiques (bureautique, accès internet, etc) en fonction des places disponibles. Ces sessions se tiennent les jeudis après-midi ainsi que les vendredis matin.

Le Cyber-Esp@ce est également prêt à analyser toute demande ponctuelle de formation ou de contribution pouvant relever de ses compétences.

Toutes les informations et contacts concernant le Cyber-Esp@ce, incluant les modalités d'inscription, sont disponibles sur le site : <https://cybermandres.blog4ever.com>.



LA SCENE OUVERTE

La Scène Ouverte proposait samedi 22 janvier 2022 la soirée concert « Années 60 »,

le public a apprécié participer à ces prestations remises dans leur cadre de création et très bien interprétées par le groupe London Sixties.

Rendez-vous, le samedi 12 mars pour une soirée Pop/Rock avec le duo NO NAME et le groupe SHIRAGAS afin d'apprécier l'évolution de cette musique qui reste toujours actuelle et agréable.



Bulletin de participation à découper et à retourner

LES AMIS DE MANDRES ORGANISENT LE

Concours maisons fleuries 2022

Ensemble, fleurissons notre ville

Votre participation est précieuse, elle contribue à l'embellissement de notre ville, venant renforcer celui de la Municipalité.



Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Courriel :

Désire participer au concours Façades ou Jardins fleuris et accepte le règlement du concours

Inscriptions du 1^{er} mai au 30 juin 2022. **Bulletin à déposer à l'accueil de la mairie ou à envoyer par courriel : lesamisdemandres@gmail.com**

Extrait du règlement : Ce concours est ouvert à tous les mandrions dont le jardin, le balcon ou la façade est visible depuis la rue, le jugement s'effectuant depuis la rue. Le jury se réserve le droit de photographier les différents balcons et jardins pour une exploitation éventuelle des clichés. La visite du jury aura lieu lors de la première quinzaine du mois de juillet. La remise des prix aura lieu lors de la Fête des Associations. L'inscription (gratuite) s'opère dans les conditions fixées au présent règlement... Règlement complet sur simple demande.

Louis Fournier de La Barre

(1921-1969)

UN GRAND RÉSISTANT INHUMÉ À MANDRES-LES-ROSES

Fils d'un gérant de société et d'une directrice de maison de mode, Louis Fournier de la Barre est né le 29 avril 1921 à Vaux-Saules en Côte-d'Or. Refusant l'armistice, il rejoint Londres par Saint-Jean-de-Luz le 27 juin 1940 et s'engage dans les Forces françaises libres. Il est affecté comme soldat de 2^e classe à la 2^e compagnie de chars puis, le 15 août 1940, à la 1^{ère} compagnie de transport. Avec son unité, il prend part à l'opération Menace à Dakar en septembre 1940.



Il participe ensuite à toutes les campagnes des FFL : l'Érythrée contre les italiens début 1941, la Syrie contre les forces de Vichy en juin 1941 puis la Libye contre les troupes italo-allemandes. En juin 1942, à Bir-Hakeim, il réussit l'exploit de pénétrer dans la position encerclée en forçant les défenses ennemies. En novembre 1942, il est promu au grade de brigadier. Il se distingue également par son courage au cours de la sortie de la position dans la nuit du 10 au 11 juin, se portant au secours de plusieurs blessés dans des ambulances en flammes et les chargeant dans son véhicule. En juin 1943, il est muté à la compagnie antichar n°5 puis, quatre mois plus tard, à la 2^e division blindée du Général Leclerc, au 22^e groupe de FTA. Affecté ensuite à la 1^{ère} armée française du Général de Lattre de Tassigny, il prend part à la campagne de France (Provence, Vosges, Alsace) et termine la guerre en Allemagne avec le grade de caporal-chef.

Démobilisé en janvier 1946, Louis Fournier de la Barre est conseiller municipal de Paris de 1947 à 1953. Réengagé en juillet 1953, il sert au sein du 4^e régiment d'infanterie coloniale en Indochine en 1954. L'année suivante, il est affecté au 3^e RIC à Rueil-Malmaison avant de servir en Algérie au 1^{er} RIC, d'août 1955 à mai 1957. Servant toujours au 1^{er} Rima, il est admis à la retraite le 31 août 1963. Louis Fournier de la Barre est décédé le 18 décembre 1969 à Montcresson dans le Loiret et inhumé à Mandres-les-Roses.

- Chevalier de la Légion d'honneur
- Compagnon de la Libération - décret du 9 septembre 1942
- Médaille militaire
- Croix de guerre 39/45 avec palme
- Military Medal (GB)
- Mention in a Despatch (GB)



La tombe de ce Compagnon de la Libération se trouve 2^{ème} allée gauche du cimetière n° C 80.

© Musée de l'Ordre de la Libération

.....
VLADIMIR TROUPLIN,
*archiviste musée de
la libération PARIS*



à vos agendas !

MARS 2022

**Samedi 5 et dimanche 6 mars
de 9h à 18h**

Le Printemps de l'AFCM
Exposition - Salle d'Orléans - Gratuit

Samedi 12 mars à 10h

**Plantation des arbres
au Parc Beauséjour**
en présence du CMJ et de l'association
des jardiniers de Beauséjour

Samedi 12 mars à 20h30

Concert Pop Rock :
Le duo No Name et du groupe Shiragas
Proposé par LA SCÈNE OUVERTE
Salle d'Orléans - Tarif : 6€

Samedi 19 mars à 10h45

**Journée nationale du souvenir et
de recueillement à la mémoire des
victimes civiles et militaires de la
guerre d'Algérie et des combats en
Tunisie et au Maroc**
Monument aux Morts

Dimanche 20 mars à 15h

**Printemps des Poètes : le cabaret
poétique (Souffleur de bulles)**
Salle d'Orléans - Gratuit

Du jeudi 24 mars au vendredi 1^{er} avril

Salon de printemps
Organisé par MANDR'ART
En semaine : de 15h à 18h
Le week-end : de 11h à 18h

AVRIL 2022

Samedi 2 avril à 20h30

Concert Pop Rock : 36^{ème} degré
Proposé par La Scène Ouverte
Salle d'Orléans - Tarif : 6€

WEEK-END DE L'HUMOUR

Vendredi 8 avril à 20h30

La grande nuit de l'humour
Samedi 9 avril à 20h30
Talons aiguilles et poil au pattes
La Rue - Tarif adhérents : 10€ - 12€ /
Tarif ext. 14€ / enfants : 6€
Tarif réduit pour participation
aux 2 soirées

WEEK-END DANSE

Samedi 9 et 10 avril

Proposé par INFINI D'ARTS
Stage de percussion corporelle
Samedi : de 15h à 17h
Dimanche : de 10h à 12h
Stage de salsa
Samedi : de 17h15 à 19h15
Dimanche : de 14h30 à 16h30
Salle Galopier - Tarif : 75 €

Samedi 16 avril à 15h

CARNAVAL avec la Bande à Paname
Thème : folle nature
Gratuit

Samedi 16 et dimanche 17 avril

Chasse aux œufs virtuelle

MAI 2022

Du lundi 2 au vendredi 6 mai

Stage de peinture - Proposé par
MANDR'ART - Club jeunes

Dimanche 8 mai

**Commémoration de la Victoire
du 8 mai 1945** (horaire à confirmer)
Monument aux Morts

Samedi 14 mai à 18h

Soirée Jeunes Talents :
2^{ème} édition - Salle d'Orléans - Gratuit

Dimanche 15 mai

Kermesse (horaire à préciser)

Vendredi 21 mai à 20h30

Concert Rock progressif :
Russel & The old Bones
Proposé par La Scène Ouverte
Salle d'Orléans - Tarif : 6€

JUIN 2022

Vendredi 4 juin à 20h30

Concert Rock : Redd Syga & Talan
Proposé par La Scène Ouverte
Salle d'Orléans - Tarif : 10€

Dimanche 5 juin de 14h à 18h

Jour de Fête
Exposition sonore par PHILÉMOi / Les
sculpteurs de sons
Parc Beauséjour - Gratuit

Samedi 11 juin de 14h à 18h

Fête de la Jeunesse :
« Les jeux des années 80 »
Parc Beauséjour - Gratuit

Samedi 18 juin

**Commémoration de l'appel
du 18 juin 1940** (horaire à confirmer)
Monument aux Morts

Mardi 21 juin à 18h30

Fête de la Musique
Artiste variés + Guest
Cour de la Ferme de Monsieur - Gratuit

Samedi 25 juin à 20h30

Concert du chœur Polyvoce
Proposé par le Chœur Polyvoce
Salle d'Orléans - Entrée libre
participative



Retrouvez les événements municipaux et associatifs dans l'agenda culturel
« saison culturelle et festive 2021-2022 » ou sur : www.mandreslesroses.fr



Elus du groupe Réussir ensemble



Madame, Monsieur, Chers Mandrions,

Nous souhaitons commencer notre première tribune de l'année 2022 par une nouvelle note d'espoir quant à la possibilité que nous puissions tous retrouver une vie normale. Certes, à la lumière des différentes déconvenues subies depuis bientôt deux années la prudence s'impose, mais compte tenu des derniers éléments communiqués par les autorités sanitaires le pic de cette douloureuse pandémie semble derrière nous. Il nous semble utile de souligner le très grand civisme de chacun et le dévouement exemplaire de nos soignants, pompiers, services de sécurité et tous nos agents du service public dans ce combat contre la COVID19.

Concernant l'actualité de notre commune, 2022 devrait être une année de confession puisque dans la majorité des commissions, Monsieur le Maire découvre enfin la pleine mesure des **méfais des choix politiques** opérés lors des deux **précédentes mandatures** dans lesquelles pourtant **il siégeait** avec nombre d'élus de l'actuelle majorité.

Cela se traduit par une soudaine émotion compte tenu de la **décrépitude** de notre patrimoine, **l'inadéquation** des quelques infrastructures existantes et la très grande difficulté pour ne pas dire l'impossibilité de réaliser des investissements du fait du niveau **important** de notre **dette**.

Ce **dramatique constat**, dressé depuis de nombreuses années par notre groupe, corroboré par nos **alertes** régulières, a toujours été contesté avec force par les majorités successives (cf. extrait du bulletin municipal n° 107).

Un excédent en fonctionnement et investissement cumulés au 1^{er} Janvier 2021 de **~3.9M€** qui constitue notre fonds de roulement et le capital nécessaire pour assurer les investissements prévus pendant la mandature.

Aujourd'hui le discours a complètement changé : **Monsieur le Maire** nous informe que, sans **nouvelles recettes** la réalisation des « investissements prévus » ne pourrait se faire.

Hormis le prix d'un **héritage** douloureux, comment **expliquer** un tel **revirement** ?

Dès lors, on peut redouter que la majorité municipale décide une **augmentation importante** de nos **impôts**, qui n'aurait d'autre objectif que de **payer les conséquences des choix** des précédentes **mandatures** dans lesquelles pourtant, le nouveau **Maire** et nombre d'**élus** de la **majorité** actuelle **avaient porté voire défendu**.

Il est temps de prendre exemple sur les villes voisines bien plus dynamiques et pourtant similaires à la nôtre.

Devant la vétusté et la **dangerosité** de certains édifices (Ferme de Monsieur, église, Halle...), il est urgent de mettre en œuvre les travaux de rénovation, mais également doter notre ville d'infrastructures en phase avec les services qu'une commune se doit de mettre à la disposition de ses concitoyens.

Que dire du **manque d'anticipation** quant à l'évolution démographique de notre population, car là aussi le constat est **affligeant**. Notre école maternelle est aujourd'hui **sous-dimensionnée** et notre école primaire arrive à **saturation**.

Construire c'est bien, anticiper sérieusement les besoins cela non plus n'a pas été fait par la municipalité.

Nous porterons une attention toute particulière sur les choix qui seront opérés par la majorité et n'hésiterons pas à utiliser tous les moyens et recours dans l'intérêt exclusif de notre commune et des mandrions.

Nous restons à votre entière disposition via notre adresse mail equipe@reussirensemblemlr.fr pour relayer vos demandes.

Au nom des 29 membres de la liste Réussir Ensemble, nous vous souhaitons de très bonnes vacances d'hiver.

Prenez soin de vous !

Le groupe Réussir Ensemble

Nathalie Guesdon, Stéphane Deysine, Cécile Sabatier, Philippe Salle, Pascale Cetlin, Georges Martins

ÉTAT CIVIL

Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à :

NOVEMBRE 2021

- MAGNIER Enzo le 02/11/2021
- DIARRASSOUBA Ibrahim le 04/11/2021
- KACI Liza le 17/11/2021
- EL MOUDARRIB Yahya le 18/11/2021
- LE BARON LAMOTHE Èwenn le 30/11/2021

Chers parents,
n'oubliez pas de
nous retourner dûment
complété le courrier
d'autorisation de parution
pour la naissance
de votre enfant.



Mariages

Nous adressons toutes nos félicitations à :

NOVEMBRE 2021

NOURI Achraf et
CONDETTE Aline

FÉVRIER 2022

BENMERAH Aïssa et
BOUZEMBRAK Nadia



Décès

Nous adressons toutes nos condoléances
aux familles et aux proches :

NOVEMBRE 2021

- BILLEY Albert
- DESTHOMAS Yvette
veuve DOBAT
- GOUDOT Edwige
épouse BARBIER
- MATHIEBE Richard
- VIANA José

JANVIER 2022

- BORDAS Pierre
- BOUZIANE Laïd
- LE GOFF Françoise
- PATUANO Anna épouse PIGEON
- RANCOULE Hélène veuve GAL

FÉVRIER 2022

- DE JESUS DOMINGUES CARREIRA Joao
- DELVART-VERHULST Jeanne, Maria,
Henriette, veuve BECO
- LEFEBVRE Bernard, Yves, Pierre

DÉCEMBRE 2021

- SAINT-JULIEN Altesse
- SALA Marcelle
- VAZ ROCHA João

HOMMAGE
À MONSIEUR
DANIEL PETIT

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Daniel PETIT survenu accidentellement, le 17 janvier 2022 dans le Var où il demeurait depuis quelques années.

Ancien ingénieur à la SNCF, il avait mis ses compétences et son dévouement au service de notre commune, la retraite venue. Il avait siégé au Conseil Municipal de 2001 à 2008 en qualité de Maire-adjoint, plus particulièrement chargé des relations avec les associations faisant preuve de disponibilité, de bienveillance, de simplicité dans l'accomplissement de son mandat.

Il s'était investi lui-même dans la vie associative, notamment auprès des « Jardiniers de Beauséjour ».

A son épouse Christiane qui fut une enseignante appréciée à l'école primaire, également active dans notre vie locale, à leur fille Sarah, jeune conseillère municipale de 1995 à 2001 et à leur famille, la Municipalité adresse ses sincères condoléances et exprime sa reconnaissance.

Hôtel de ville

4, rue du G^{al} Leclerc

Tél : 01 45 98 88 34 -

Fax : 01 45 98 74 72

www.mandreslesroses.fr

Horaires : Du lundi au samedi :

8h45-12h & 14h-17h30 -

Fermé les mercredi et
samedi après-midi.

Urgences & sécurité

Pompiers de Villecrenesnes :

01 45 99 08 74

Pompiers : 18

Police secours/Gendarmerie : 17

Appels médicaux urgents/SAMU : 15

Urgences médicales 24h/24h :

08 25 00 15 25

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

EDF - Sécurité & dépannage :

09 726 750 94

Gaz de France - Urgence sécurité :

0 800 47 33 33

Pharmacies de garde

Trouver votre pharmacie de garde
rapidement en consultant le site
www.monpharmacien-idf.fr

ou

Gardes de nuit : vous devez contacter
le commissariat de Boissy-Saint-Léger
(composez le 17).

Infirmières libérales

Ben Salah Ahlèm et Me Grandgirard
Nathalie, infirmières libérales
06 02 05 01 57
nathalieahlem.idel@gmail.com
à partir du 1^{er} mars :
22 rue du Général Leclerc
au sein du cabinet du Dr De Bary

Police Municipale
Intercommunale

Adresse du poste de police municipale :
1 bis rue de la Fontaine 94440 SANTENY
- Téléphone accueil Police Municipale :
01 85 78 79 10
- Téléphone portable
intervention : 06 99 71 77 13
- Adresse mail :
contact@police-mandres-santeny.fr

Commissariat de police

Boissy-St-Léger : 01 45 10 71 50

HOMMAGE À
BERNARD LEFEBVRE

Né en 1966 à Tournai en Belgique, c'est à Mandres-les-Roses que Bernard aura passé toute sa vie. Il est décédé brutalement, le 7 février dernier.

Jeune mandrion, il avait été recruté au service de la ville, le 4 mai 1992, à l'âge de 26 ans en tant qu'agent d'entretien de la voirie.

Durant près de 30 ans, Bernard accomplira ses missions au service des mandrions avec sérieux et application. En dépit d'une santé qui aura toujours été fragile, il avait à cœur de travailler. C'était un agent disponible et dévoué, apprécié des élus qui se sont succédés, de tous ses collègues du personnel communal ainsi que de l'ensemble des mandrions qui avaient plaisir à le rencontrer dans nos rues et espaces publics.

Il nous manquera.

LA GRANDE NUIT DE L'HUMOUR

VENDREDI 8 AVRIL 2022 - 20H30

JIBÉ



VANESSA FERY



SOFIA BELABBES



MALIK FARES



WEEK-END DE L'HUMOUR À MANDRES-LES-ROSES

LA RUE - 38 RUE FRANÇOIS COPPÉE, 94520 MANDRES-LES-ROSES
RÉSERVATIONS : 01 43 86 94 62 / LARUECENTRECULTUREL@GMAIL.COM
TARIFS : EXT. 14€ / PB 12€ / ADHÉRENT 10€ / ENF. 6€

Avec :
Nathalie Foucault
Lise Herbin

*Talons Aiguilles
& poil aux pattes*

SAMEDI 9 AVRIL 2022 - 20H30

